



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armée

Question écrite n° 69692

Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à M. le ministre de la défense que des contacts et des discussions avaient eu lieu entre l'office public d'HLM de la ville de Toul et les services régionaux du ministère de la défense en vue, à travers un bail emphytéotique, de la construction de trente-deux pavillons à destination des cadres militaires sur un terrain appartenant à l'armée, que les services du génie ont informé ensuite, sans fournir d'explications circonstanciées et sans avertir les responsables locaux du logement militaire, que l'opération était annulée. Elle lui demande quels sont les motifs réels de cette décision et si elle n'est pas le signe avant-coureur d'un dégagement de l'armée de la place de Toul.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69692

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6859